

Client n° 688288

EI CLAUDIO RAFAEL
2 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
46130 BIARS-SUR-CERE



N°TVA:

FACTURE n° 09146556 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 41 34 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° R4936780	DU 3/02/26 ENLEVE AG. MALEMORT							
	Signé par RAFAEL							
25931.01	CHAPERON PLAT LIS.100/30/4 BLANC W	2	U		21,50	43,00		
	dont Eco-Contribution					(0,10)		
597203.01	PORTE MINE LYRA DRY	1	U		8,19	8,19		
BON N° 24936626	DU 4/02/26 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS							
	Signé par RAFAEL							
11740.01	COLLE SOUPLE -SAC 25KG EDILIS	6	U		18,90	113,40		
76426.01	DISQUE POLYVALENT EXPERT D125	1	U		20,94	20,94		
BON N° 24936632	DU 5/02/26 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS							
	Signé par RAFAEL							
200649.09	CHAUX ST ASTIER HL2 029 -30KG	1	U		26,90	26,90		
	dont Eco-Contribution					(0,15)		
BON N° 24936682	DU 7/02/26 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS							
	Signé par CLAUDIO							
668024.01	DEMI ESSIEU L/P 160006	1	U		224,47	224,47		
BON N° 24936717	DU 10/02/26 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS							
	Signé par RAFAEL							
223409.01	CEMFRANCE -SAC 35KG	42	U		8,04	337,68		
	dont Eco-Contribution					(8,40)		
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i>								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 688288

EI CLAUDIO RAFAEL
2 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
46130 BIARS-SUR-CERE



N°TVA:

FACTURE n° 09146556 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 41 34 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un			PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
656501.01	PALETTE LAFARGE DISTRIBUTION	1	U			24,00	24,00		
323957.01	REGLÉ ALU RECTANGULAIRE 1 VOILE 5ML dont Eco-Contribution	1	U			51,92	51,92 (0,03)		
BON N° 24936820 DU 16/02/26 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS Signé par CLAUDIO									
419700.01	JOINT FRACTIONN.80MM-5ML GRIS REG80 dont Eco-Contribution	40	ML			2,15	86,00 (0,40)		
757536.01	FILM BATIMENT 150µ 6/33-200M2 OBRA dont Eco-Contribution	1	U			65,50	65,50 (1,42)		
7016.01	SIKAFLEX PRO 11FC BLANC -CART.300ML	2	U			7,96	15,92		
248807.01	FIBRE POLYPROPYLENE 20MM 1KG	3	U			16,52	49,56		
BON N° 24936926 DU 19/02/26 LIVRE AG. ST-LAURENT LES TOURS V/REF: REYGADE Signé par CLAUDIO									
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T B40 dont Eco-Contribution	700	U			0,69	483,00 (7,00)		
210394.01	BLOC BETON POTEAU 500/200/200 3PB60 dont Eco-Contribution	70	U			0,69	48,30 (0,70)		
138756.01	PALETTE OBRA	11	U			23,00	253,00		
223409.01	CEMFRANCE -SAC 35KG dont Eco-Contribution	42	U			8,04	337,68 (8,40)		
656501.01	PALETTE LAFARGE DISTRIBUTION	1	U			24,00	24,00		
101469.01	POTEAU 10/10-4D10 HA5-3,00M ARMAT. dont Eco-Contribution	30	ML			4,85	145,50 (0,10)		
105089.01	CHAINAGE TRI.CTF 10/10-3D 8 E30/40 dont Eco-Contribution	72	ML			2,15	154,80 (0,12)		
42.01	TRANSPORT ET DECHARGEMENT FORFAIT	1	U			79,00	79,00		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.									
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO									

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 688288

EI CLAUDIO RAFAEL
2 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
46130 BIARS-SUR-CERE



N°TVA:

FACTURE n° 09146556 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 41 34 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U		11,00	11,00		
BON N° 24937058	DU 27/02/26 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS Signé par CLAUDIO							
232396.86	BELLE EPOQUE GM 413 GUIZEH -25KG	10	U		12,62	126,20		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(26,82)		

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
2.734,96	20,00% 546,99	3.281,95	31/03/26	L.C.R.	17807 00815 65621111436 19

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.